

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jendis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur... 18 fr. > c. Posté, 24 fr. > c.
Six mois, — 10 — — 13 > c.
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 8 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.
9 h. soir (pour Angers seulement), Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
4 — 44 — — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces... 20 c. la ligne.
Dans les réclamés... 30 —
Dans les faits divers... 50 —
Dans toute autre partie du journal, 75 —

RESERVES SONT FAITES: Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

La Chambre a voté, à l'unanimité, un ordre du jour ainsi conçu: « Le Corps Législatif, après avoir entendu les déclarations du gouvernement sur les modifications qu'il se propose d'apporter au régime général et législatif auquel l'Algérie est actuellement soumise, » Considérant que, d'après l'état actuel des choses en Algérie, l'avènement d'un régime civil permet de concilier les intérêts des Européens et des indigènes, passe à l'ordre du jour. » Ce vote est un véritable événement. Nous le constatons avec la satisfaction qu'on éprouve toujours en présence d'un acte qui honore un gouvernement et une assemblée.
L'ENQUÊTE ÉCONOMIQUE. (Suite et fin.) § 11. Vignes. 25. La culture de la vigne a-t-elle reçu de l'extention depuis trente ans? Quelles modifications a-t-elle subies, et quelles sont les causes de ces modifications? Quelle influence a exercée la dernière loi sur le vinage? 26. Quels sont les prix de vente des vins, et quels changements ont-ils subis depuis vingt ans? Le placement des vins des diverses qualités est-il plus ou moins facile que par le passé? 27. Quel changement s'est opéré dans l'exportation des vins dans les trois dernières périodes décennales, aux divers points de vue du mode d'expédition, du transport et des quantités? § 12. Arbres et fruits. 28. Quelle est l'importance de l'exportation des fruits? Quel accroissement a-t-elle reçu depuis vingt ans par périodes décennales? § 13. Sériciculture. 29. Quelles sont les conditions actuelles de la culture des mûriers et de l'éducation des vers à soie? Quelle différence y a-t-il entre l'ancien état de choses et la situation actuelle? § 14. Silviculture. 30. Dans quelle proportion s'est augmentée l'importation des bois étrangers dans la dernière période décennale? Ces importations ont-elles pesé sur le prix des bois en France, ou bien sont-elles nécessitées par l'insuffisance de nos propres produits, et les prix se sont-ils soulevés ou élevés? 31. Est-il à craindre qu'en présence de besoins toujours croissants, notamment à raison de la consommation si considérable de traverses des chemins de fer, les approvisionnements ne puissent faire défaut dans un avenir plus ou moins éloigné? Quels seraient les moyens de parer à cet inconvénient? 32. Les existences des bois de service tendent-elles à s'augmenter ou à s'amoindrir? Ne serait-il pas utile, même nécessaire, que les forêts de l'Etat, partout où le sol

le permet, fussent converties en haute futaille pour ne pas se trouver un jour dans la dépendance de l'étranger pour des bois d'œuvre? 33. Quelle influence ont exercée sur les produits forestiers: 1^o La substitution du fer au bois pour la charpente? 2^o La substitution de la houille au bois, tant pour l'usage domestique pour que les besoins de l'industrie, notamment des hauts fourneaux? 34. Le régime économique inauguré par les traités de commerce est-il cause de la dépréciation partielle du sol forestier, si elle existe? 35. Les traités de commerce ont-ils porté atteinte à la valeur des bois, à celle de leurs produits résineux et de leurs écorces? II. — Circulation des produits agricoles. — Débouchés. 36. — Quelles facilités et quels obstacles rencontrent l'écoulement et le placement des produits agricoles de la contrée, leur circulation, leur transport? 37. Quelle est la direction donnée aux produits agricoles, et quelles variations cette direction a-t-elle éprouvées depuis trente ans, par périodes décennales? 38. La facilité et la rapidité plus grandes des communications ont-elles donné de l'extension aux expéditions à des distances éloignées? Quels sont les produits qui ont plus particulièrement pris part à ce mouvement? 39. A combien s'élèvent les frais principaux

et accessoires sur les chemins de fer, les routes de terre et les voies navigables? Quelle peut être, en particulier, l'influence exercée sur les débouchés par les droits de navigation intérieure? Quelles sont les améliorations qui pourraient être apportées dans les voies de transport et dans les tarifs qui leur sont appliqués, au point de vue de l'agriculture? III. — Législation. — Règlements. 40. Les propriétaires de biens ruraux ou ceux qui les exploitent possèdent-ils des capitaux suffisants pour les besoins de la culture, le perfectionnement des procédés et l'amélioration des terres? S'il n'en est pas ainsi, comment peuvent-ils se procurer des capitaux? Quelles facilités ou quels obstacles rencontrent-ils à cet égard? IV. — Capitaux. — Moyens de crédit. 41. Quels ont été les efforts produits par le nouveau système économique qui régit notre commerce d'importation et d'exportation des grains depuis la loi du 15 juin 1861? 42. Quelle influence attribue-t-on aux opérations des importations temporaires des blés étrangers pour la mouture et de réexportation des farines, et à l'application des règlements spéciaux relatifs à ces opérations, notamment en ce qui concerne les acquits-à-caution? Ces règlements ont-ils donné lieu à des abus? Quelle influence ces opérations ont-elles pu avoir: 1^o Sur le cours des grains? 2^o Sur la brasserie? 3^o Sur la féculterie? Quel est leur effet sur les revenus publics?

Quelqu'un prit cette carte, et, s'approchant de la porte, y lut ces indications: Bonami, ex-avoué, Cabinet d'affaires, rue Corbeau, n° 17, Paris. « Eh! s'écria Bouquaille, qui était une espèce de paysan, un butor; eh! chacun sa façon; la mienne... » — La vôtre, interrompit Bonami, vous a déjà valu quinze jours de prison; si vous ne vous hâtez de battre en retraite, ces messieurs en auront à leur tour tout autant. Vous, pour le moins deux mois. Croyez-en mon avis; bien que jeune encore, j'ai de l'expérience. » Comme pour donner plus de poids à ce sage avertissement, le neveu de la servante revint à la charge en criant: « Voilà la police! » Les perturbateurs, et Bouquaille tout le premier, s'esquivèrent aussitôt, mais non sans emporter la carte de l'ex-avoué. Resté seul avec la servante, celui-ci se retourna vers elle et lui dit: « Nous en voilà débarrassés, dame Marianne; mais j'espère bien qu'en reconnaissance vous allez m'introduire auprès de votre maître. »

PROLOGUE. LA MAJORITÉ DE MADEMOISELLE BRIDOT. Par CH. DESLYS. CHAPITRE PREMIER. APRES MOLIERE, APRES BALZAC, il n'est plus permis que d'esquisser un portrait d'avare. Bornons-nous donc à dire que Joseph Bridot, le père de notre héroïne, tenait tout à la fois d'Harpagon et de Grandet. De plus, c'était un avare spéculateur. Tout en rognant les vieux écus, tout en prêtant à gros intérêts, il avait su créer, diriger toutes sortes d'entreprises et de commandites, désastreuses pour ses associés, excellentes pour lui-même. De là une grande fortune, des millions; mais à quel prix! Pour juger du premier coup-d'œil Joseph Bridot, pour bien comprendre sa situation à l'époque où commence ce récit, l'automne de 1853, pénétrons dans certaine villa de la banlieue parisienne, où notre homme s'est retiré, pour ne pas dire réfugié, au déclin de son âge et longue carrière. Au dehors, cette demeure est d'un aspect triste, dé-

labré, mystérieux. De hautes murailles lézardées et moussues arrêtent de tous côtés le regard; sa grande grille, que dévore la rouille, ne s'est pas ouverte depuis dix ans. Des volets vermoulus et déteints pourrissent derrière ses barreaux. C'est à côté, par une petite porte pourvue d'un étroit guichet et d'une large serrure toute neuve, qu'on pénètre dans l'intérieur. L'herbe croît entre les pavés verdissants de la cour. Au-delà le jardin livré à l'abandon, une forêt vierge. A droite, les communs, qui ne semblent d'aucun usage. A gauche, une façade grisâtre et tout écaillée; un grand toit que rongé la moisissure; presque toutes les persiennes fermées et qui grincent au moindre vent. C'est la maison, hargneuse, froide et muette. Ce matin-là, cependant, — une brumeuse matinée de novembre, — il y avait un grand tapage sous le vestibule, aux trois quarts plongé dans l'ombre. Quatre ou cinq individus, actionnaires déconfits ou se prétendant créanciers, s'agitaient et menaçaient; demandant d'une façon plus ou moins impérieuse à voir M. Bridot. Les épithètes d'usurier, de banqueroutier, d'autres encore plus brutales, s'accoulaient à ce nom maudit. Une vieille servante, très-émue, très-inquiète, s'efforçait d'arrêter, de congédier les envahisseurs, ou, tout au moins, de les calmer du geste et de la voix. « Plus bas! messieurs, plus bas! mon maître est malade, très-malade. Le médecin lui a défendu de rece-

voir personne, ajoutant que la moindre émotion pourrait le tuer. Vous ne voulez pas sa mort! » Et, tout en continuant de la sorte au milieu du brouhaha général, elle prêtait de temps en temps l'oreille, comme si elle eût attendu quelque secours du dehors. Enfin, un jeune garçon tout essoufflé parut sur le seuil. « Ma tante, j'ai trouvé deux sergents de ville, les voilà qui arrivent. » Aussitôt il se fit un grand silence, et, sous l'escalier, comme du fond d'un antre obscur, une voix aigre et tranchante lança ces mots: « Violation de domicile, injures et menaces, récidive pour le sieur Bouquaille ici présent; pour tous les autres complicité manifeste: c'est une affaire correctionnelle. » En même temps, une tête chauve, des lunettes vertes, un visage anguleux et glabre émergeaient de l'ombre; puis un long cou dans une cravate d'un blanc jaunâtre, un long corps dans des vêtements noirs et rapés. « Eh! d'où diable sort-il donc, ce reptile-là! dit le plus acharné des tapageurs, le nommé Bouquaille. — J'attendais comme vous, messieurs, répondit l'autre, mais à ma façon, sans bruit, patiemment... et je me permets de vous offrir mes bons conseils. Le premier serait de déguerpir sans tarder, le second de venir chez moi; voici ma carte. »

Quelqu'un prit cette carte, et, s'approchant de la porte, y lut ces indications: Bonami, ex-avoué, Cabinet d'affaires, rue Corbeau, n° 17, Paris. « Eh! s'écria Bouquaille, qui était une espèce de paysan, un butor; eh! chacun sa façon; la mienne... » — La vôtre, interrompit Bonami, vous a déjà valu quinze jours de prison; si vous ne vous hâtez de battre en retraite, ces messieurs en auront à leur tour tout autant. Vous, pour le moins deux mois. Croyez-en mon avis; bien que jeune encore, j'ai de l'expérience. » Comme pour donner plus de poids à ce sage avertissement, le neveu de la servante revint à la charge en criant: « Voilà la police! » Les perturbateurs, et Bouquaille tout le premier, s'esquivèrent aussitôt, mais non sans emporter la carte de l'ex-avoué. Resté seul avec la servante, celui-ci se retourna vers elle et lui dit: « Nous en voilà débarrassés, dame Marianne; mais j'espère bien qu'en reconnaissance vous allez m'introduire auprès de votre maître. »

